

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du lundi 3 avril 2017
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes, ANTONI Marie-José, GAILLARD Blandine, DOS SANTOS Aline, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent (e)(s) : Mme Colette PIGUET, M. Bernard COLA

Délégation de pouvoir : M. COLA Bernard à Luc FOURQUET

Un scrutin a eu lieu, M. Pascal PERRIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

- 1 - Urbanisme :- Déclaration de travaux : M. GODET Julien : pose d'une clôture
- 2 - ONF – Programme travaux patrimoniaux
- 3 - Partenariat CEN
- 4 - Achat optique miroir
- 5 - Avis à donner enquête publique BBCI
- 6 - 14 Juillet – subvention association
- 7- Questions diverses
- 8 - Informations diverses

1° URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance de la déclaration préalable de travaux de M. Julien GODET pour la pose d'une clôture : avis favorable.

2° ONF : Programme travaux patrimoniaux

Sur proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier pour un montant de 4 700 € HT (dégagement manuel des régénérations naturelles avec création de

cloisonnements sur les parcelles 38 et 39) sous réserve que la vente de résineux en contrat petit bois se fasse sur l'exercice 2017.

3° PARTENARIAT CEN

Les travaux pour l'année 2017 programmés sont :

- Travaux de mise en valeur de d'entretien du site : débroussaillage de la partie sommitale, coupe de pins, entretien du pierrier et aménagement pédestre du site : 2000 € TTC
- Suivi impact des travaux de restauration de la mare : 1000 € TTC
- Réunions partenaires : 1000 € TTC
- Encadrement du Lycée François-Xavier : 1500 € TTC

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le projet pour un montant total de 5 500 € TTC.

Une subvention sera demandée au Conseil Général dans le cadre de la politique ENS.

4° ACHAT OPTIQUE MIROIRS

Le remplacement de certains miroirs optiques devient impérieux. En effet, ce matériel n'exerce plus son rôle de sécurité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir auprès de l'entreprise FRANCHE-COMTÉ SIGNAUX sise à Rurey, 2 miroirs optiques à 115.67 € l'unité (carrefour Voie de Pugey/route de Besançon et carrefour rue du Tacot/rue du Tilleul). Le miroir situé au carrefour Canton Larizet/voie de Pugey ne remplissant pas correctement sa fonction sera déplacé.

5° ENQUÊTE PUBLIQUE BBCI : avis à donner

La société BBCI a déposé en Préfecture un dossier d'autorisation pour l'exploitation, sur la commune de VILLERS-SOUS-MONTROND, d'un centre de traitement biologique de déblais impactés par des composés organiques.

S'agissant d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation préalable et compte tenu du fait que la commune de MONTROND-LE-CHATEAU est comprise dans un rayon de 3 km, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Le Conseil Municipal considérant que l'installation revêt certains dangers quant à la sécurité, la tranquillité et la santé publique émet **un avis défavorable** par

- 11 voix contre,
- 2 abstentions,
- 1 voix pour.

6° 14 JUILLET : subvention association

La section Tennis de Table - TT Castel - du comité des fêtes de Montrond le Château prend en charge l'organisation du repas et l'animation musicale des festivités du 14 juillet 2017, qui se dérouleront le **jeudi 13 juillet**.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Tennis de Table en charge de l'organisation matérielle des festivités.

7° SINISTRE SALLE POLYVALENTE

Suite à un dégât des eaux ayant engendré l'effondrement d'une partie du plafond du hall de la salle polyvalente, un devis a été demandé auprès de 2 entreprises, à savoir :

- SN BOLARD sise à Fertans pour un montant de 1 200 €TTC,
- Ent AMOROSINI Patrick sise à Vorges les Pins pour un montant de 1 176 € TTC.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux à l'entreprise AMOROSINI Patrick pour un montant de 1 176.00 € TTC.

8° TRAVAUX ATELIER MUNICIPAL

- Afin de réaliser les travaux de carrelage et de peinture dans l'atelier communal, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier les travaux à Bénédicte PAUTOT sise à Fertans pour un montant de 1 994,16 TTC €.

9° CRÉATION APPENTIS MAISON FAIVRE

Pour réaliser l'appentis destiné aux locataires de la Maison Faivre, un terrassement doit être effectué.

Après étude du devis de la SARL TP CLÉMENT sise à Epeugney, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lui confier les travaux pour un montant de 694,20 € TTC.

10° INFORMATIONS DIVERSES

- Mise en place des espaces numériques : aide à la demande de titres (carte d'identité, passeport).

L'espace numérique est équipé de mobilier standard (table + chaises) adapté à tous publics et dans la mesure du possible au respect du principe de confidentialité. L'équipement informatique est composé d'un ordinateur avec une connexion Internet et une imprimante-scanner. Après prise de contact auprès de la Préfecture, il s'avère que l'équipement déjà présent en Mairie ne peut pas être utilisé.

Le Conseil Municipal, compte tenu des contraintes imposées, ne donnera pas une suite favorable.

- Remplacement de la porte de garage situé derrière la salle polyvalente : la Commune réfléchit aux diverses possibilités.

- Courrier de M. GROSPERRIN Jacques

Mme le Maire rend compte de la lettre de M. GROSPERRIN Jacques, Sénateur du Doubs, concernant la proposition de loi déposée par le Groupe les Républicains pour le maintien des compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes et des communautés d'agglomération.

Le conseil se réunira le mardi 09 mai avril 2017 à 20 h 30
Séance levée à 23 h 00

Le Maire
 Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 2017/03-04-01	Programme des travaux patrimoniaux proposés au titre de 2017
DCM n° 2017/03-04-02	Espaces Naturels Sensibles « Pelouses de Montrond ». Programmation travaux 2017
DCM n° 2017/03-04-03	Achat miroirs optiques
DCM n° 2017/03-04-04	Enquête publique – Demande d’autorisation présentée par la société BBCI
DCM n° 2017/03-04-05	Subvention exceptionnelle à l’association Tennis de Table Castel pour la préparation matérielle du 14 juillet 2017
DCM n° 2017/03-04-06	Travaux de rénovation suite sinistre – hall salle polyvalente
DCM n° 2017/03-04-07	Travaux atelier communal
DCM n° 2017/03-04-08	Travaux de terrassement – création d’un apprentis « Maison Faivre »

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
ANTONI Marie-José		GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER J-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	
COLA Bernard	Absent	LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline		LIDOINE Xavier	
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	
FOURQUET Luc		PIGUET Colette	Absente
GAILLARD Blandine			